

L'école publique n'a jamais été une priorité et l'éducation prioritaire ne l'est plus !!!

Mesdames et Messieurs,

Le renoncement en janvier dernier à la suppression de milliers de postes fut un grand soulagement pour l'ensemble de la communauté éducative. Néanmoins le soulagement fut de courte durée puisque les mesures de carte scolaire annoncées dans notre département confirment le sacage de l'école publique (17 fermetures), l'abandon de l'éducation prioritaire et par conséquent la fin de la promesse républicaine du droit à la réussite de tous les élèves.

« Le donner plus à ceux qui ont le moins » n'est plus d'actualité. La surcharge des effectifs de certaines classes et notamment celles des quartiers prioritaires tout comme l'annonce de la suppression des trois derniers postes d'enseignant.es spécialisés corroborent l'abandon des politiques de lutte contre les inégalités. En effet, alors que les classes des REP et REP+ dans notre département se retrouvent avec les effectifs les plus hauts, le DASEN décide de laisser la situation en l'état. Comment lutter contre les inégalités sociales et culturelles dans ces conditions ?

Aussi, alors que les organisations syndicales réclament un bilan de ces politiques, les responsables, jusqu'au plus haut niveau de l'État, s'ingénient systématiquement à en repousser la révision et donc toute éventuelle modification ! Et ce, malgré le constat, non contesté, que la France reste l'un de ces pays où l'acquisition des savoirs à 15 ans est la plus liée au milieu social et que les parcours scolaires et l'orientation des élèves sont déterminés par leur origine sociale...Qu'à cela ne tienne, il est annoncé également sans vergogne le plafonnement de la part collective du Pass/culture. Ces coupes budgétaires brutales accompagnées du nombre important de suppressions de poste/classe non seulement mettent à mal le service public d'éducation mais remettent aussi en cause nombre de projets tout en portant atteinte au déjà fragile équilibre des associations culturelles.

De plus, 20 ans après la loi du 11 février 2005, et dans un département dit « 100 % inclusif », il est inacceptable que des élèves demeurent sans l'accompagnement qui leur est dû. Les maigres mesures prises mettent à jour l'incapacité du ministère de l'éducation nationale à doter l'école publique de moyens à la hauteur des besoins pour une véritable école inclusive. Celui-ci ne garantit toujours pas les conditions d'accès à l'école de l'ensemble des élèves à besoins éducatifs particuliers et fait le choix de maintenir les personnels AESH dans la précarité. Et que dire de la décision du conseil départemental qui se désengage du transport des élèves relevant d'un dispositif ULIS et renvoie aux familles la charge du déplacement pour se rendre à l'école !!! C'est dans ce contexte et alors que l'école manque de tout et cruellement de professeurs spécialisé.es, soit de Rased complets, que le DASEN fait le choix de supprimer le dernier lien existant entre l'éducation nationale et le médico-social à savoir les trois derniers postes d'enseignant.es en CMPP.

Le déploiement de l'école inclusive manque de moyens mais également de transparence et d'objectifs clairs à l'image du déploiement des Pôles d'Appui à la Scolarité (PAS) en lieu et place des PIAL, sans en avoir fait au préalable le moindre bilan. En effet, à la rentrée prochaine, deux moyens sont destinés à l'enclenchement de ce qui est appelé la « préfiguration des PAS » dans le département, mais dans la plus grande incertitude puisque ces deux pôles dépendent des moyens d'accompagnement en terme de personnel médico-social (orthophoniste, psychomotricien, psychologue...) que peut mettre à disposition l'ARS. Ce flou persiste et semble même être orchestré localement, car en dépit de notre demande de réunir les différents partenaires autour de l'école inclusive

depuis des années, nous avons appris qu'un comité de suivi s'était tenu en janvier dernier sans la moindre invitation aux représentant.es des personnels. Voilà comment on peut mesurer la qualité du dialogue social dans ce département !

Malmenée dans l'exercice de leurs missions par des collectifs réactionnaires proches des idées de l'extrême droite, suite à la publication du programme EVARS, la communauté éducative est en attente de protection, d'accompagnement de son institution mais aussi de moyens humains pour que l'École soit un véritable rempart contre tous les obscurantismes politiques, religieux et les pressions réactionnaires. De même que nous attendons un soutien et une protection de notre administration lorsque des collègues se retrouvent exposé.es par voix de presse par des élus qui s'immiscent dans leurs pratiques pédagogiques.

Dans ce contexte nauséabond, la communauté éducative subit également les effets délétères de la réforme des retraites (dont nous demandons toujours l'abrogation) sur ses conditions de travail et sa santé avec le sentiment d'être condamné.es à travailler toujours plus longtemps et ce quoi qu'il en coûte. Aussi, dorénavant, tout personnel en arrêt maladie se verra infligé une baisse de 10 % de sa rémunération ou de ses indemnités !!!

Mesdames et messieurs, les mesures d'aujourd'hui comme celles de ces dernières années contredisent les engagements du ministère à savoir la réussite de chacun, la garantie de l'égalité des droits de toutes et tous, la création de mixité sociale ainsi que l'assurance du bien-être des usagers et des personnels sur l'ensemble du territoire. Pour Sud Education Manche, le rétablissement de la promesse républicaine du droit à la réussite de tous les élèves ne peut se faire dans la continuité des politiques d'hier.

Déclaration Sud Éducation Manche, CDEN du 21 mars 2025